

# COSEG MELUN

.....  
COMpte-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

DU 11 OCTOBRE 2016

SALLE DE REUNION DE LA CAS DE MELUN  
.....

CR N° 91  
.....

**PRESENTS MESSIEURS** : CLEQUIN J.PIERRE, MENARD JACKY, ELLUL SIMON, HAAS DANIEL,  
JONARD ALAIN.  
.....

**ORDRE DU JOUR** :

- 1) APPROBATION DU CR N° 90. ( COMITE DIRECTEUR )
- 2) VIE DES SECTIONS
- 3) POINT FINANCIER
- 4) QUESTIONS DIVERSES

.....

1) **APPROBATION DU CR N° 90** :

Aucune remarque n'étant faite par les membres présent, le CR N° 90 est adopté.

2) **VIE DES SECTIONS** :

DANIEL HAAS va mettre à jour le fichier des sections, puis il l'enverra aux présidents pour confirmation des bureaux, au retour il fera les modifications.

A chaque changement de membre de bureau le signaler à DANIEL HAAS.

Puis le fichier à jour, il sera envoyé à Mr. FRANCK CARRARA à la CAS DE MELUN pour qu'il puisse mettre à jour leur fichier.

Nous allons demander à la CAS la date de clôture pour leur envoyer les articles pour le Journal de la CAS.

### 3) POINT FINANCIER :

Le trésorier nous a fait un compte-rendu des fond du COSEG, il reste actuellement 12900 €  
Sur le compte.

Mais il y a le Tennis qui n'a pas perçu la 2ème partie de la subvention.

Le trésorier va leur faire une lettre de relance.

SECTION VTT : suite au mail de Juillet, le bureau accepte de régulariser les 34 € avec  
un mot demandant à l'avenir de prêter la plus grande attention lors du remplissage des  
dossiers de subvention car c'est sur cette base que les comptes sont faits .

SECTION PISCINE : suite à la fermeture de la piscine de Melun , la section ne peut plus  
quitter la piscine de Dammarie les Lys comme elle souhaitait le faire pour diminuer le  
coût de l'activité.

Coût de la convention avec Dammarie pour la période 09/2016 à 06/2017 : 4226,85 € pour  
31 séances.

Le bureau propose de prendre en charge 60 % et de laisser 40 % à la charge de la section  
( 1690 € ).

Le bureau signe la convention avec la ville de Dammarie.

Le bureau note également que La convention est dans le circuit de signatures alors que la  
saison a débuté.

### 4) QUESTIONS DIVERSES :

Nous avons le règlement intérieur du GEVA en ( 2 exemplaires dont 1 sera envoyé à  
CH. MERIEUX ).

A la prochaine réunion nous vous donneront la date et le lieu de l'Assemblée Générale.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

ELLUL SIMON

CLEQUIN J. PIERRE

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU LE : 07 NOVEMBRE 2016.**